







POUR QUE LA TOTALITÉ DU DON AILLE À NOS PROJETS !

**Des dons à la FRS : pour apporter une aide ciblée, diversifiée et efficace.**

## UNE AIDE CIBLÉE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Les dons à la FRS visent à soutenir des actions dans le cadre des six axes stratégiques du Rotary:

-  Paix et prévention/résolution des conflits
-  Prévention et traitement des maladies
-  Eau et assainissement
-  Santé de la mère et de l'enfant
-  Alphabétisation et éducation de base
-  Développement économique et local

Protection de l'environnement (à partir du 1er juillet 2021)



## UNE AIDE DIVERSIFIÉE

Il existe plusieurs façons de soutenir des projets uniques, paiements annuels réguliers (p. ex. Paul Harris Society), legs. Ces dons sont attribués essentiellement à un des trois fonds :

### FONDS ANNUEL (ANNUAL FUND / SHARE)

Les dons sont investis pendant trois ans. Ils sont ensuite reversés, pour une moitié au district de provenance des dons pour les projets des clubs et les bourses d'études, pour l'autre moitié aux projets et programmes du Rotary sous la forme de Global Grants (subventions mondiales). Les revenus réalisés durant ces trois ans permettent de cofinancer les charges de la Fondation du Rotary

### DONS UNIQUES (DIRECTED GIFTS)

Les dons de USD 15 000.- (ou plus) peuvent être attribués directement à une subvention mondiale (Global Grants), répondant à l'un des axes stratégiques susmentionnés, ou au programme Rotary Peace Center. Les donateurs définissent précisément le but de leurs dons.

### FONDS DE DOTATION (ENDOWMENT FUND)

Le fond de dotation (fonds d'investissement) peut bénéficier de dons de toute nature (espèces, assurances, immeubles, titres, legs, etc.). Les dons et les revenus qui en découlent sont reversés au fonds annuel et aux programmes du Rotary, en fonction des indications des donateurs. Pour les dons dès USD 25 000.-, un fonds supplémentaire peut être ouvert, qui indique le nom du donateur et l'objectif souhaité.

### PROJETS DES ROTARY CLUBS ET DES DISTRICTS

Les Clubs et les Districts réalisent de grandioses projets. Grâce à cet engagement les dons voient une efficacité accrue.

## UNE AIDE EFFICACE

L'organisation Charity Navigator ([www.charitynavigator.org](http://www.charitynavigator.org)) a attribué à la Fondation du Rotary les meilleures évaluations. Cela s'explique par sa transparence exemplaire, par sa politique éthique d'investissements et par son degré très élevé d'efficacité, puisque plus de 92% des dons vont directement aux projets et aux programmes.



## FONDATION ROTARY SUISSE (FRS) FAIRE DES DONNS EST PLUS ATTRAYANT QUE JAMAIS !

La FRS est reconnue d'utilité publique et permet la déduction fiscale des dons.

- La FRS est une organisation surveillée et contrôlée par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des fondations.
- Son caractère d'utilité publique est ainsi reconnu et autorise la déduction fiscale des dons.
- Tous les organes de la FRS travaillent bénévolement. Les dons à la Fondation sont alloués à 100% aux fonds correspondants et bénéficient à des projets et des programmes.
- Les Autorités, les donateurs, disposent de contacts directs avec les Rotariens suisses pour tout renseignement complémentaire.

La FRS complète le travail fait par les Caisses et autres Fondations caritatives mise en place par les Clubs et les encourage à poursuivre leur excellent travail.

### BUT ET PRINCIPES DE LA FRS

#### Buts

Le but de la FRS est de soutenir les activités caritatives reconnues d'utilité publique du Rotary, pour contribuer à l'entente entre les peuples, à la bonne volonté et à la paix. Elle apporte un soutien financier :

- aux différents fonds de la Fondation du Rotary et aux projets dans les axes stratégiques.
- aux programmes d'utilités publiques de la Fondation du Rotary, par exemple Polio Plus, Peace Centers, etc.
- aux projets du Rotary Suisse/Liechtenstein, du Rotaract, des groupes d'action, ainsi qu'aux autres organisations du Rotary.
- aux institutions et projets d'utilités publiques en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

La FRS soutient et complète les actions de la Fondation du Rotary.

Son objectif est de générer des fonds pour soutenir la Fondation du Rotary les actions des Clubs d'une manière flexible.

### Principes :

La FRS observe les principes suivants :

- transparence et efficacité.
- attribution des contributions selon des critères clairs, basés sur les objectifs et exigences de durabilité de la Fondation du Rotary
- Respect de la volonté des donateurs dans le cadre des objectifs de la FRS.

## COMMENT FONCTIONNE LA FRS ?

### Financements et contributions :

La FRS est financée par les contributions des Rotariennes et Rotariens, des Clubs Rotary et de tiers, ainsi que par les revenus du patrimoine de la FRS.

### UTILISATION ET PLACEMENT DES FONDS RECONNAISSANCE DES DONNS

#### Utilisation des fonds

Les contributions de la FRS vont en priorité à l'affectation souhaitée par le donateur.

Les contributions de la FRS à la Fondation (Fonds annuel, Fonds de dotation, Fonds Polio, dons uniques) sont effectuées suivant les modalités appliquées jusqu'alors : remboursement de la moitié de la contribution au fonds annuel aux districts après trois ans, rapport sur l'utilisation des dons importants dédiés au Fonds de dotation et aux dons uniques.

La condition préalable des contributions, à d'autres projets et institutions est que leurs utilisation soit compréhensible, d'utilité publique et durables.

Lorsque la FRS peut disposer librement des fonds, elle les utilise selon des critères clairs et veille au contrôle de gestion et à la transparence.

### Reconnaissance des dons

Pour opérer une déduction fiscale des dons, les donateurs reçoivent au début de l'année civile suivant leurs dons, une attestation officielle. Les distinctions de la Fondation (p. ex. Paul Harris Fellow, Major Donor, etc.) seront, comme par le passé, créditées ou transmises aux Clubs ou aux donateurs. Les détails sur la reconnaissance des dons peuvent être consultés sur

[www.rotary.org/fr/donate/recognition](http://www.rotary.org/fr/donate/recognition).

Pour les reconnaissances des dons, les montants sont pris en compte en USD, après déduction d'éventuels frais de change et autres frais de transfert.

### Placement des réserves

La constitution de réserves et l'augmentation du patrimoine de la fondation sont un objectif subsidiaire. La gestion des provisions et du patrimoine de la fondation est effectuée conformément aux principes généraux de placement et dans le respect des normes d'éthique du Rotary.

### Organisation de la FRS

Le Conseil de fondation assure la conduite de la Fondation. Il est composé de rotariens des trois districts suisses et d'un membre de l'équipe du gouverneur du D1980. L'exigence du Rotary, selon laquelle toute organisation rotarienne doit toujours être rattachée à un District, est ainsi respectée.

La FRS est soumise à l'Autorité fédérale suisse de surveillance des fondations et sa révision aux dispositions légales en vigueur. Les activités et le rapport de révision sont publiés, les Districts et le Conseil des gouverneurs (Suisse/Liechtenstein) sont régulièrement informés.



## QUELQUES QUESTIONS ET RÉPONSES AU SUJET DE LA FRS 7

### Pourquoi D1980 apparaît – il dans le nom de la Fondation ?

Le Rotary ne reconnaît que les organisations rattachées à un district ou à un club. Pour assurer le lien avec le Rotary International, un membre de l'équipe du gouverneur D1980 est membre du Conseil de la fondation (FRS).

### Tous les districts sont-ils représentés au Conseil de la Fondation ?

Le Conseil de fondation nomme ses membres et se constitue lui-même. Elle rend des comptes auprès du Conseil des Gouverneurs de Suisse/Liechtenstein. [Les clubs et les Rotariens des districts de 1990 et 2000 ne fourniront des contributions au RSS que de la part des principaux donateurs et pour la polio.](#)

### La FRS est-elle en concurrence avec la Fondation du Rotary et les organisations caritatives existantes des clubs ?

Non ! Le but de la FRS est de soutenir les activités caritatives du Rotary, et de générer des fonds mis à disposition des clubs, des districts et surtout de la Fondation du Rotary. L'autorisation de déduction fiscale des dons est susceptible de motiver des donateurs supplémentaires. Les dirigeants du Rotary et de sa Fondation saluent la création de la FRS et lui ont assuré leur plein soutien.

### La FRS peut-elle soutenir des projets indépendamment de la Fondation du Rotary ?

Les contributions de la FRS peuvent revêtir diverses formes, par exemple à travers le fonds de dotation (Endowment Fund), le fonds annuel (Annual Fund), le programme PolioPlus, etc. Lorsque des fonds supplémentaires sont disponibles, la FRS décide, sur la base de critères clairs, quels projets peuvent être soutenus. Elle garantit une utilisation durable et compréhensible, selon des critères transparents, et en dernier lieu, la FRS doit rendre compte de l'utilisation des fonds à l'Autorité fédérale suisse de surveillance des fondations.

### Où puis-je trouver des informations au sujet de la FRS ?

La FRS informe régulièrement les Gouverneurs des Districts et les responsables de la fondation au sein des districts.

Elle publie en outre des informations sur son site Internet [www.fondation-rotary.ch](http://www.fondation-rotary.ch)

Les membres du Conseil de fondation se tiennent volontiers à disposition pour tout renseignement.

### Conseil de Fondation 2020-2023

<b>PDG Hanspeter Pfister, RC Einsiedeln,</b> Président du Conseil de Fondation Mail: <a href="mailto:hanspeter.pfister@rotary1980.ch">hanspeter.pfister@rotary1980.ch</a> Mobil : 079 209 70 34	<b>Urs Klemm, RC Aarau</b> Membre Mail : <a href="mailto:info@ursklemm.com">info@ursklemm.com</a> Mobil : 079 784 17 25
<b>Christine Davatz-Höchner, RC Solothurn-Land,</b> Conseil, représentatif gouverneur des districts Mail: <a href="mailto:christine.davatz@bluewin.ch">christine.davatz@bluewin.ch</a> Mobil: 079 409 47 74	<b>Markus Meyer, RC Allschwil-Regio Basel</b> Membre Mail: <a href="mailto:markus.meyer@kmc.ch">markus.meyer@kmc.ch</a> Mobil : 076 583 83 48
<b>PDG Markus Hauser, RC St. Moritz</b> Conseil, représentant ARRFC Mail: <a href="mailto:markus@hotelhauser.ch">markus@hotelhauser.ch</a> Telefon : 081 837 50 50	<b>Oliver Gasser, Hehlen Treuhand AG</b> Directeur, NON membre du conseil de fondation Mail: <a href="mailto:gasser@hehlen.ch">gasser@hehlen.ch</a> Telefon: 061 717 83 33



## LA FRS EST NOTRE FONDATION ROTARY SUISSE !

Nous avons créé la FRS le 26 juillet 2017. Il est en bonne voie. Au Conseil de fondation, nous attendons avec impatience toutes les contributions du district de 1980 ainsi que les contributions des principaux donateurs et les contributions à la lutte contre la polio des trois districts.

- dons (D1990 + D2000 Principaux donateurs et Polio uniquement);
- expériences, demandes et suggestions ;
- informations sur la FRS.

### CONTACT, DON

Rotary D 1980 Fondation caritative Suisse

Numéro de compte : 0233-215081.01D

IBAN CHF : CH96 0023 3233 2150 8101 D

Clearing / SWIFT : 0233 / UBSWCHZH80A

c/o Hehlen Treuhand AG, Hauptstrasse 8, Postfach 929, 4153 Reinach

[info@fondation-rotary.ch](mailto:info@fondation-rotary.ch)

[www.fondation-rotary.ch](http://www.fondation-rotary.ch)

**Rotary**

D 1980

Fondation caritative Suisse

[www.fondation-rotary.ch](http://www.fondation-rotary.ch)